

# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

## PROGRAMME DES ETATS GENERAUX DU WATER-POLO 12 et 13 janvier 2008, PARIS

**Samedi 12 janvier**

- 10H00** Accueil et Ouverture par Monsieur Francis LUYCE (Président de la Fédération Française de Natation)
- 10H20** Accueil de Monsieur Claude FAUQUET (Directeur Technique National)
- 10H30** Présentation du projet fédéral par Messieurs Dominique BAHON (Secrétaire Général) et Louis-Frédéric DOYEZ (Directeur Général)
- 10H50** Présentation par Jean-Claude DEMEY (Président de la commission fédérale de water-polo) du programme des deux journées
- 11H00 12H15** Echanges sur la situation actuelle : constats et bilans de l'existant
- 12H30** Repas
- \* Dynamique de Performance**
- 14H15 -15H45** L'organisation Internationale  
Les Equipes Nationales les échéances LEN et FINA de 2008 à 2012. La mutualisation et la complémentarité des moyens de préparation  
Les Coupes d'Europe des clubs
- 16H00 – 17h30** L'organisation Nationale  
Les Calendriers : des moyens au service des programmes sportifs  
Les Pôles France et Espoirs  
la filière de Haut Niveau, les listes de HN du MJS et le suivi des Athlètes
- 17H45 – 19H15** Les acteurs du water-polo : la reconnaissance des statuts et missions de chacun ?  
Joueurs  
Entraîneurs  
Dirigeants  
Juges et officiels
- 20H00** Repas

[www.ffnatation.fr](http://www.ffnatation.fr)

# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

**Dimanche 13 janvier**

## \* Dynamique de **Formation**

9H30 – 10H30

### **Formation**

**Joueurs et entraîneurs, dirigeants (la rénovation de la filière de formation fédérale).**

**Rôle des ERFAN et des régions. Les brevets fédéraux dans l'encadrement de nos clubs**

**Les Arbitres**

## \* Dynamiques de **Service et Cohésion**

10H45-12H15

**Communiquer ensemble (logiciel FFN, internet, le Centre Fédéral de Ressources)**

**La satisfaction de tous les licenciés (développement, le polo « loisir », le beach polo, etc..)**

- les organisations et leur cahier des charges (nationales et internationales)

- Rôles et moyens dévolus à chaque échelon du dispositif fédéral (des clubs à la FFN en passant par les Départements, les Régions et les zones)

**Labellisation des clubs à l'horizon 2012 ?**

12H30

**Repas**

14H00 – 15H30

**Présentation des 5 synthèses, échéancier des actions et questions/réponses**

15H30 - 16H00

**Clôture des travaux par le Président et le DTN**

16H00

**Retour des clubs**

[www.ffnatation.fr](http://www.ffnatation.fr)

# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

Etats Généraux du Water-Polo – Paris  
samedi 12 et dimanche 13 Janvier 2008

## Discours introductif

**du Président de la Fédération Française de Natation : Monsieur Francis LUYCE**

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie de votre présence qui est la preuve de notre intérêt commun pour le water-polo.

Notre présence ici est en effet tout sauf le fruit du hasard.

Il y a beaucoup à faire et nous ne pourrons que le faire ensemble car je vous rappelle que la Fédération est une et indivisible.

Il est souvent dit que je ne connais, que je ne comprends pas le water-polo, voire que je n'apprécierai tout simplement pas cette discipline.

Cette explication est un peu simpliste. Je suis juste comme vous, je n'apprécie pas de voir que ce monde qui est si passionné ne parvient pas à s'entendre pour progresser.

Et cela nous déçoit, nous agace, tous.

Le water-polo français, malgré les discours et les conseils avisés de tout un chacun. Il ne parvient en effet pas à progresser mais n'évolue pas comme nous l'espérerions tous.

Le diagnostic est facile à dresser.

On peut le nuancer : l'équipe de France féminine retrouve bien sa place dans le groupe A, et nous leur adressons toutes nos félicitations et nos vœux de succès à Malaga, lorsque... ..l'équipe masculine y échoue...

Mais dans l'ensemble, nous nous retrouverons, je crois, sur cette appréciation partagée qui affirmerait au sujet du water-polo français : « Peut beaucoup mieux faire... ».

Doit mieux faire !

Et tout est avant tout, non pas essentiellement question d'argent, mais de volonté, de comportement, d'engagement collectifs.

[www.ffnatation.fr](http://www.ffnatation.fr)

# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

Les raisons de la situation actuelle peuvent être discutées, chacun se renvoyant la responsabilité de son origine, démontrant ce qu'il aurait fallu faire, ce qui n'a pas été fait, ou encore ce qui aurait dû être fait.

Notre engagement, comme notre responsabilité, sont bien communs.

L'important est au demeurant avant tout de s'accorder sur la thérapie, les remèdes à mettre en œuvre.

Il nous revient ainsi d'envisager et d'établir ensemble, ici et maintenant, le projet du water-polo français pour l'olympiade à venir et les prochaines.

47 clubs représentés sur les 58 invités des divisions Elite, N1 et N2, d'aucun nous reproche même que nous n'avons pas invité les clubs de N3.

Ce projet sera naturellement multiple : projet sportif, institutionnel, de formation, réglementaire, médiatique, économique, de haut niveau, de développement, ...

Cela suppose que le plus grand nombre adhère à la démarche établie ensemble. Il est, aujourd'hui, offert de nous rassembler autour des prémices de ce projet. Vous avez des idées, des ambitions, nous sommes là pour les partager, pour les réaliser.

Cela demande un peu de concertation, beaucoup de cohésion et une vraie vision de l'intérêt supérieur du water-polo et du rôle que nous avons chacun à y assumer.

L'entreprise est peut-être complexe ; l'ambition grande. Il nous faut pourtant travailler ensemble.

Les lignes directrices qu'établiront ces états généraux doivent permettre de redonner du sens, du crédit à une activité dont les composantes, nombreuses et variées, doivent s'exprimer au mieux, chacun à leur niveau.

De l'Elite à la Nationale 3, notre objectif doit être qualitatif (viser la meilleure représentation possible, tant au niveau européen qu'au niveau national), et quantitatif (faire participer le plus grand nombre en offrant à chacun une occasion d'exprimer son potentiel).

Nous devons nous atteler aussi à ce que nos sélections nationales brillent à l'échelon européen et mondial.

**Comment avec ces ambitions, gérer mieux le quotidien et construire l'avenir ?**

Un avenir dont nous pourrions tous être fiers.

**S'inscrire dans une dynamique de performance,**

**S'investir dans la dynamique de la formation,**

**S'appuyer sur la dynamique de service pour accompagner la structuration de la pratique du water-polo, la professionnalisation de son fonctionnement**

**Agir dans la cohésion, communiquer autrement.**

[www.ffnatation.fr](http://www.ffnatation.fr)

# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

Tels sont les enjeux qu'il nous revient d'évoquer ici, les défis qu'il nous faut relever ensemble.

Nos discussions ne peuvent ainsi se résumer à de simples mesures sportives et/ou réglementaires. C'est une dynamique générale en faveur du water-polo qui s'impose à nous.

J'ai à ce titre et en toute confiance en ce qui nous rassemble, en la clairvoyance et la maturité de chacun.

Nous avons tous envie que le water-polo avance, progresse.

Mobilisons-nous ! Ici et maintenant.

Le programme est certes dense, et d'autres réunions seront absolument nécessaires.

Il s'agit d'une première étape. Menons-la efficacement pour qu'il y en ait d'autres en faveur du renouveau du water-polo.

Nous avons tous besoin d'espoir, de rêves et de projets partagés.

Nous avons besoin de confiance pour construire et vivre notre avenir.

En cette année olympique, trois valeurs doivent éclairer notre route, c'est l'esprit olympique décliné en ces termes : Respect-Partage- Humilité.

Faisons en un grand usage !

**Francis LUYCE**

**Président de la FFN**

[www.ffnatation.fr](http://www.ffnatation.fr)

Etats Généraux du Water-Polo – Paris  
samedi 12 et dimanche 13 Janvier 2008

**Discours introductif**  
**du Secrétaire Général de la Fédération Française de Natation :**  
**Monsieur Dominique BAHON**

Bonjour à tous,

Je salue le personnel administratif associé à la préparation et au déroulement de ces deux journées de fonctionnement :

- Louis-Frédéric DOYEZ, Directeur Général
- Annabelle KALICKY, Responsable Juridique
- Tamara SOUPIRON, chargée du Centre Fédéral de Ressources
- Laurence LEROY et David AUFRAY, assistants au département Water-Polo

C'est la première fois, si je ne m'abuse, que sont organisés des Etats Généraux du water-polo sous cette forme et avec autant de clubs présents. C'est déjà un succès..

C'est donc un moment important pour cette discipline, un moment qui s'inscrit dans le fonctionnement général de la vie institutionnelle de la Fédération.

Nous nous mettons ici à l'écoute des uns et des autres. Nous ne sommes en effet plus à l'époque où les fédérations sportives étaient omniprésentes et décidaient de tout. Il faut discuter ensemble et la Société de Droit impose les exigences de la vie moderne et fait valoir des solutions qui doivent être collectives.

L'environnement général, les évolutions économiques et sociétales obligent le Mouvement sportif à être en situation permanente d'adaptation tout en s'inscrivant dans le concept de développement durable. L'existant est aléatoire et nous devons l'améliorer ensemble. Le Sport est un phénomène de Société mais il convient de garder nos valeurs de sportifs ; Le défi consiste à les concilier avec les exigences économiques. Notre priorité, dans ce contexte, est :

- de donner un sens fort au terme : « Fédération »,
- de permettre à chaque maillon de la chaîne fédérale de se sentir acteur du fonctionnement fédéral, en d'autres termes :
  - o développer les structures et les animations,
  - o accompagner et soutenir les athlètes qui ont le haut niveau pour objectif, aider les jeunes pour lesquels notre sport doit être une école de vie, proposer à tous un encadrement et un soutien de qualité.

# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

Nous devons aussi accompagner les comités et les clubs dans leurs missions respectives.

La Formation des sportifs vers le haut niveau impose des structures d'excellence et la meilleure gestion possible au regard des expériences actuelles. La gestion des ressources humaines est devenue une véritable dimension de la démarche du dirigeant conforté par l'entrée en vigueur de la Convention Collective Nationale du Sport. En un mot, défendre, accompagner, représenter tous les licenciés, toutes les structures, toutes les disciplines et évidemment le water-polo.

Cette réflexion n'est pas nouvelle, les suggestions issues des congrès fédéraux , congrès qui regroupent toutes les disciplines de la Fédération, ont permis l'élaboration d'un document institutionnel d'orientation, validé par le Comité Directeur, réuni à Rennes le samedi 26 mars 2000 dans 4 domaines :

- Le développement des activités sportives et des nouvelles formes de pratiques
- La fédéralisation des acteurs de la natation
- L'organisation de la Formation
- Les aspects économiques et financiers.

Toutes ces orientations n'avaient pas été concrétisées tant le poids de notre culture, de nos traditions, de nos comportements, de l'indépendance des acteurs étaient importants dans l'organisation fédérale. Puis le Congrès d'Orléans a initié le Plan de Développement Fédéral maintenant reconnu par tous. Récemment le Congrès de Saint Malo a initié ce que serait le plan de la prochaine olympiade dont l'Assemblée Générale de Mars aura à débattre. La « feuille de route » de notre Fédération est ouverte, la mise en œuvre est devant nous.

Pour les activités sportives et s'ajoutant au financement insuffisant de l'Etat, il semble indispensable de contribuer à tous les niveaux à l'augmentation des ressources fédérales dans son fonctionnement et son accompagnement des structures. La licence procure la fierté d'appartenir à la Fédération à la condition qu'elle soit assortie de prestations et de mesures d'accompagnement proportionnelles à l'objectif recherché.

Réunir des conditions de la réussite en préservant les ressources de toutes les structures. C'est ce qui a été mis en œuvre par le Comité Directeur avec une méthodologie répondant aux aspirations exprimées, tout en maîtrisant les contraintes économiques et environnementales subies par les associations.

[www.ffnatation.fr](http://www.ffnatation.fr)

# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

Ce fût - et cela demeure- l'objectif du Plan de Développement autour de quatre Dynamiques :

- Dynamique de performance – Structures d'entraînement et statut de l'athlète
- Dynamique de Formation - Acquisition et validation des compétences
- Dynamique de Service - Accompagnement et satisfaction de tous les pratiquants
- Dynamique de cohésion – Système fédéral, système solidaire.

Ce plan est l'œuvre de tous mais outre la volonté de répondre aux sollicitations, sa mise en œuvre revient aux élus référents, aux services administratifs et aux départements techniques.

Le Plan de Développement, dont il reste encore à faire, a cependant montré sa cohésion et son efficacité, Il va être maintenant décliné par le Directeur Général, Monsieur Louis Frédéric DOYEZ.

## *Présentation du Plan de Développement Fédéral*

Merci Louis Frédéric. Une nouvelle olympiade se profile dans 9 mois après Pékin. Ce plan devra être amendé, complété, amélioré selon les nouvelles données pour s'adapter à l'olympiade 2008/2012.

Les solutions ne dépendent pas d'une personne, ni de quiconque en particulier. Le plan sera le résultat de nos réflexions, du travail de tous les acteurs fédéraux et non la constatation des responsabilités de chacun. Elles conduiront à un mélange de traditions et d'innovations communes dont nous serons tous responsables.

Soyons responsables et ne nous tournons pas sans cesse vers la Fédération qui doit alors répondre de tout et contre laquelle chacun considère qu'il a raison de se plaindre. Revendiquer une liberté d'action et récuser sa responsabilité n'est pas compatible.

Quel sera le club de water-polo demain et sa place ? Le Plan de Développement national de cette discipline fédérale ? C'est la FFN dans son ensemble avec tous les acteurs qui doit préparer son avenir.

Votre présence montre que vous y croyez. Nous y croyons aussi et c'est la raison pour laquelle, il vous revient maintenant le privilège de parler, car nous sommes tous concernés.

Je vous remercie de votre attention.

Dominique BAHON

[www.ffnatation.fr](http://www.ffnatation.fr)

# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

Etats Généraux du  
water-polo  
Paris, 12 et 13 janvier 2008



Imaginer ensemble...



# D'où viens-tu, Projet fédéral ?



- Congrès d'Orléans
- Groupes de concertation
- Rédaction du Projet Fédéral
- Adoption du Projet par l'AG de Rouen
- Définition du programme d'exécution
- Validation par l'AG de Rungis

## S'adapter – Faire face aux évolutions de l'environnement

- Changement éco., jurid., technologiques, ...
- Demandes des pratiquants – demande sociale

## Décider – Définir des objectifs clairs

- Savoir et dire où l'on veut aller
- Donner du sens à l'action
- Offrir une démarche Projet.

## Agir – réaliser des actions

- Planifier les opérations, les moyens
- Suivre un plan de route
- Savoir où l'on va

# des Dynamiques pour la Natation



- Dynamique de **Performance**  
Réunir les conditions d'accès au plus haut niveau
- Dynamique de **Service**  
Accompagnement et satisfaction de tous les licenciés
- Dynamique de **Formation**  
L'acquisition et la validation pour tous de compétences
- Dynamique de **Cohésion**  
Système fédéral, système solidarité

# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

## DYNAMIQUE DE PERFORMANCE



Réunir les conditions d'accès au plus haut niveau



## DYNAMIQUE DE PERFORMANCE :

**D**onner à tous ceux et toutes celles qui en ont le goût et l'ambition la possibilité d'atteindre le plus haut niveau possible dans toutes les disciplines

- **La réforme de la filière de Haut-niveau**
- **La révision des listes de Haut-niveau et des aides personnalisées**
- **La surveillance médicale**
- **La Préparation des équipes nationales**
- **Le statut de l'Athlète de Haut Niveau**

# DYNAMIQUE DE PERFORMANCE

## ■ La réforme de la Filière de haut-niveau

Une méthode: un appel à candidature fondé sur un cahier des charges précis impliquant une responsabilisation et un engagement de l'ensemble des acteurs.

Un objectif : Mettre les Clubs au Centre du Processus.

Validation de la Filière Water Polo : rentrée 2007  
2 pôles France et 6 pôles Espoir, aujourd'hui.

A venir

L'évolution des Pôles France  
La labellisation des Clubs



# DYNAMIQUE DE PERFORMANCE :

## ■ La révision des listes de Haut-niveau et des aides personnalisées

Caractérisation des populations de haut-niveau

Redéfinition des critères sportifs

Depuis 2004, critères cumulatifs sportifs et médicaux

Aides personnalisées réellement personnalisées !

Prise en compte du double projet sportif et de formation de l'athlète dans son environnement social

Aide à l'insertion professionnelle et à l'accès à des financements pour création d'entreprises.

Accroissement de l'enveloppe globale de dotation relative aux aides personnalisées.



# DYNAMIQUE DE PERFORMANCE :

## ■ Surveillance médicale



Création d'un service médical

Suivi médical de l'ensemble des athlètes listés

Aujourd'hui, les régions suivent les jeunes en listes espoirs

Contrôle et sanctions dans la lutte contre le dopage sous l'autorité conjointe de la FINA et de l'AFLD

# DYNAMIQUE DE PERFORMANCE :

## ■ Le Statut de l'Athlète de Haut Niveau

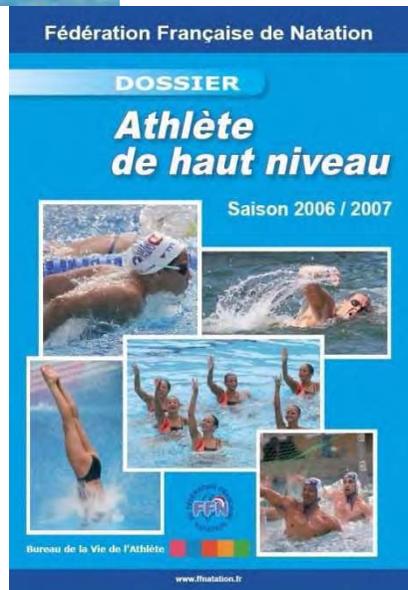
Intervention du Président et du DTN lors de la CNSHN du 4 Décembre 06 sur le thème de la professionnalisation.

Mise en œuvre d'une étude juridique sur ce thème avec le laboratoire du droit du sport de la Faculté de Dijon.

Information et soutien aux athlètes de haut-niveau sur leur environnement notamment via le Guide de l'Athlète de Haut Niveau.

Mise en place de l'espace Haut-niveau sur Extranat: complément interactif du guide et des dossiers haut-niveau : dimensions publique et privée.

Objectif: alléger et soulager les AHN du poids administratif



# DYNAMIQUE DE PERFORMANCE :

## ■ La Préparation des équipes nationales

Un travail concerté entre chefs de délégation et encadrement technique, et des moyens importants sur l'environnement des équipes pour se doter des mêmes moyens que les grandes nations.

Logistique, Conditions de vie et Conditions de Préparation

Embauche de sélectionneurs dédiés à plein temps



# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

## DYNAMIQUE DE SERVICE



**Accompagnement et satisfaction de  
tous les licenciés**



## DYNAMIQUE DE SERVICE :

### Accompagnement et satisfaction de tous les licenciés

- Le Centre Fédéral de Ressources : CFR
- Service Equipements
- Prise en compte de toutes les pratiques
- La Labellisation

# Dynamique de Service



Le Centre Fédéral de Ressources :  
Le CFR



# Les missions du CFR



Accompagner, Aider, Mutualiser... Tel est l'esprit du CFR !

- Veille juridique et réglementaire
- Aide et l'accompagnement des structures
- Création d'Outils d'accompagnement
- Mise en place de journées d'informations
- Développer un réseau entre les clubs, les Comités et la FFN

# Dynamique de Service



## Le Service Equipements



# Service Equipements



EXPERTISE



Avoir une vision



Comprendre notre environnement et ses dynamiques

Développer une expertise fédérale

ACCOMPAGNEMENT



Avoir un plan d'action



Se positionner auprès des décideurs

DEVELOPPEMENT



Etre dans l'action



solutions concrètes

Développer des partenariats

# Le service Equipements



Conseil régional de Rhône-Alpes

## Besoins en nouvelles piscines publiques et place de la natation en Région Rhône-Alpes

- Bilan quantitatif et financier (suite)

Les communes équipées d'un bassin de natation

Coordination Rhône-Alpes

Comité Régional de Natation de Dauphiné-Savoie  
Comité Régional de Natation de Lyonnais

2-4- Les surfaces par bassin de vie (suite)

Surfaces affectées par les associations FFN Bourgogne

Comité Régional de Bourgogne

## Schéma directeur des piscines en Région Bourgogne

- Phase 1: Etat des lieux et Diagnostic de l'existant -

4-3- Les adhérents aux associations FFN (suite)  
4-3-6- Taux de pratique par bassin de vie

Taux de pratiquants licenciés Bourgogne

Tableau 2c - Coûts annuels d'exploitation par type d'usager - Scénario 1 sans l'option

Type d'usager	Catégorie	Nombre d'usagers	Coûts annuels d'exploitation (€)		Coût unitaire (€/usager)
			Coûts de fonctionnement	Coûts de maintenance	
Baigneurs	Adultes	10 000	10 000	10 000	2 000
	Enfants	10 000	10 000	10 000	1 000
	Total	20 000	20 000	20 000	1 500
Nageurs	Adultes	10 000	10 000	10 000	2 000
	Enfants	10 000	10 000	10 000	1 000
	Total	20 000	20 000	20 000	1 500
Nageurs de haut niveau	Adultes	10 000	10 000	10 000	2 000
	Enfants	10 000	10 000	10 000	1 000
	Total	20 000	20 000	20 000	1 500
Total		60 000	60 000	60 000	1 500

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

# LES PISCINES

Aide à la conception pour les maîtres d'ouvrage

EDITION 2007 Version 3

Ensemble construisons l'avenir.

www.ffnatation.fr



# Dynamique de Service



Prise en compte  
de toutes les pratiques

Prise en compte de toutes les pratiques...



Quelle population ?

- Bébés nageurs
- Enfants
- Adolescents
- Adultes
- 3<sup>ème</sup> Age (Seniors)

Quelle finalité ?

- Être en sécurité
- Apprendre à nager
- Se perfectionner
- S'entraîner à la compétition
- Passer un diplôme
- Être en forme et en bonne santé
- Se rééduquer
- Pratiquer d'autres activités aquatiques, subaquatiques ou nautiques
- Sauver les autres

Quelle régularité ?

- Occasionnelle
- Permanente
- Saisonnière
- Évènementielle

3 logiques

PERSONNE

ACTIVITE

CONTEXTE

Prise en compte de  
toutes les pratiques...



Découverte  
et apprentissage

Sport compétition

Forme, bien-être  
et santé

Été et milieu naturel

Prise en compte de  
toutes les pratiques...



- En cours de réalisation...
  - Les bébés nageurs
  - L'apprentissage : la réforme de l'ENF avec notamment la valorisation de la multidisciplinarité
  - Le Milieu Naturel : NGN et estival
- A venir...
  - Wapo beach
  - Aquaform
  - Troisième et Quatrième Age
  - Aquaphobie

# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

## DYNAMIQUE DE FORMATION



Acquisition et validation pour tous  
des compétences

# Dynamique de formation



*L'acquisition et la validation de compétences pour tous*

## ***Structuration du Territoire***

- Mise en réseau des Ecoles Régionales de Formation des Activités de la natation (ERFAN)
- La natation interfédérale
- Création d'un Institut National de Formation aux Activités de la Natation
- Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques

## ***Formation des hommes : Plan de formation nationale***

- Formation initiale et continue des CTR et des dirigeants
- Formation de l'encadrement
- Formation professionnelle des athlètes

## ***Structuration de la Formation et de l'activité***

- Rénovation des diplômes d'Etat
- Rénovation de la filière fédérale
- Rénovation de l'Ecole de Natation Française





# Structuration du territoire

## E.R.F.A.N

### Charte des ERFAN :

- Outil de formation des Comités Régionaux
- Harmonisation du fonctionnement des ERFAN
- Conditions de labellisation
- Définition du cadre institutionnel

### La mise en réseau des ERFAN :

- Partager les richesses cumulées de chaque ERFAN.
- Fédérer et harmoniser les actions de formations.
- Développer des compétences spécifiques sur les ERFAN.



# Formation des Hommes

## Formation initiale et continue



### ■ Formation initiale et continue des CTS :

- Accueil pendant une semaine des nouveaux cadres techniques
- Sensibilisation au développement des actions envers les enfants de 0-6 ans
- Formation des CTS ayant des missions d'entraînement

### ■ Formation haut-niveau

- 3 centres BEESAN (INSEP, MARSEILLE, MONTPELLIER)
- 1 centre BEES2 (BORDEAUX)

### ■ Autres formations :

- Rédaction de l'ouvrage pédagogique sur l'apprentissage du water-polo
- BEES2 et Brevet Fédéral 5
- Formation des dirigeants (CFR)

# Structuration de la Formation

## Rénovation des diplômes



- Participation aux travaux du Ministère sur le contenu des futurs diplômes de la filière jeunesse et sports
- Reconnaissance des qualifications fédérales dans les cursus de formation des diplômes d'Etat.
- Envoi de l'enquête en vue de l'agrément de la fédération comme organisme de formation aux qualifications de secourisme et sécurité aquatique
- Grille de lecture de la V.A.E.
- Inscription au Répertoire National Certification Professionnelle du BEESAN et du BEES2.





## **DYNAMIQUE DE COHESION :** **Systeme fédéral, système solidaire**

- **L'évolution de la licence**
- **Les systèmes d'information internes**
- **Les organisations fédérales : convention d'organisation, meetings labellisés...**
- **Communiquer ensemble**
- ***Complémentarité renouvelée FFN et Comités Régionaux, Départementaux***

# Dynamique de Cohésion



## L'évolution de la licence

## Les systèmes d'information interne



## Les applications fédérales des systèmes d'information internes



-  extraNat Licences & Clubs
-  extraNat Water-polo
-  extraNat & MyFFN Nat. Synchro.
-  extraNat & MyFFN Nat.
-  extraNat « espace de haut niveau »
-  extraNat Natation course
-  Les sites satellites

# Dynamique de cohésion



## Communiquer ensemble

# Dynamique de Cohésion



- Déclinaison des partenariats nationaux aux niveau local
- la Charte graphique
- Kit club
- PLV
- Evolution du Site Internet

# Le projet de PLV



Axe 1



Laure MANAUDOU (taille réelle)



Axe 2



NATATION

H 1,90 m / L 1,30 m

# Dynamique de Cohésion



- *Complémentarité renouvelée FFN et Comités*
  - Redéfinir les missions de chacun
  - Déclinaison du Projet fédéral au niveau régional
  - Convention d'objectif spécifique avec chaque comité régional
  - Place, rôle des Comités Départementaux

# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

## Les Etats Généraux du Water-Polo

Les 12 et 13 janvier 2008



## L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU WP



[www.ffnatation.fr](http://www.ffnatation.fr)

Le Département water polo



# L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU WP



- **Les Equipes Nationales Masculines en 2007**

- **A : 14<sup>ème</sup> européen (2<sup>ème</sup> des CE B)**
- **20 ans : 10<sup>ème</sup> mondial (Los Angeles)**
- **18 ans : 11<sup>ème</sup> européen (Malte)**
- **16 ans : 7<sup>ème</sup> au Festival Olympique Jeunesse**
- **15 ans : 7<sup>ème</sup> à Obrenovac**
  
- **5 collectifs engagés en 2007**

# L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU WP



- **Les Equipes Nationales Féminines en 2007**
- **A : 9<sup>ème</sup> européen (1ères des CE B à Prague)**
- **20 ans : NQ aux Championnats du Monde (Portugal)**
- **18 ans : 8<sup>ème</sup> européen (Grèce) et Q pour 2008 (pour les 91 et 89)**
  
- **2 collectifs engagés en 2007**

# L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU WP



## Les coupes d'Europe 2007

- **Messieurs :**

- Plus aucun club français encore en course au 3<sup>ème</sup> tour (8<sup>ème</sup> de finale- Top 16) de la LEN Trophy ou de l'Euro League (excepté le CN Marseille qualifié d'office suite à 2006)

- **Dames :**

- Nice et Nancy au 2<sup>ème</sup> tour des Champions (top 16)
- Annonay et Bordeaux éliminés en LEN

# L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU WP



- **Questions :**
- **Comment être représentatif au niveau international (en club comme en EN ) ?**
- **Comment rivaliser avec les joueurs et les clubs « professionnels » du TOP 8 européen et mondial ? Structures ? Moyens humains et financiers ?**
- **Comment rendre complémentaires les préparations des collectifs des clubs européens et les Equipes Nationales?**

# L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU WP



- **Questions (suite):**
- **Comment coordonner les calendriers FINA/LEN/FFN avec les échéances des uns et des autres ?**
- **Comment « stabiliser » les résultats des clubs et des Equipes nationales au regard des exigences du Très Haut niveau international?**

# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

## Les Etats Généraux du Water-Polo

Les 12 et 13 janvier 2008



## L'ORGANISATION NATIONALE DU WP



[www.ffnatation.fr](http://www.ffnatation.fr)

Le Département water polo



# L'ORGANISATION NATIONALE DU WP



- **CLUBS : 3 niveaux de pratique nationale « Seniors »**
- **Messieurs : Elite (10)– N1\* (12) et N2 (24) = 46 équipes**
- **Dames : N1F \* (7) et N2F (7) = 14 équipes**
  
- **\* Une phase finale « Juniors » G et F sur 1 tour (4 à 6)**
- **\* Un championnat de France « Cadets » Garçons (10 équipes) en 3 phases ( 8 dates)**
- **\* Une phase finale « Minimes » Garçons en 3 tours**

# L'ORGANISATION NATIONALE DU WP



- **Autres Niveaux de pratique pour les clubs et les SELECTIONS**
- **7 ZONES de WP (un CTR WP par zone)**
- **Comités Régionaux et Départementaux (activité très variable selon la densité des clubs pratiquant le WP)**
  
- **Environ 20% des 1260 clubs de la FFN pratiquent le water polo**

# L'ORGANISATION NATIONALE DU WP



- **La Filière du Haut Niveau (MJS)**
- **7 POLES ESPOIRS de WP (6 garçons et 1 fille) depuis septembre 2007 ou 2008**
- **2 POLES FRANCE de WP (INSEP pour les garçons et NANCY pour les filles)**
  
- **La Filière fédérale**
- **les clubs labellisés (à l'horizon 2012 du club « développement » au club « performance » via le club formateur). Cahier des charges**

# L'ORGANISATION NATIONALE DU WP



- **Questions :**
- **Cette organisation fédérale permet elle d'être « performante » à tous les niveaux ?**
- **Conduit-elle vers le niveau d'exigences sportives requis pour atteindre le Très Haut Niveau international pour nos athlètes ?**
- **Les différentes formules et niveaux de championnats permettent-ils à chacun des pratiquants d'évoluer au meilleur de son niveau ?**

# L'ORGANISATION NATIONALE DU WP



- **Questions (suite) :**
- **Quelle organisation « administrative et sportive » pour gérer au mieux les intérêts de chacun ? FFN/Zones/Régions/Départements**
- **Qui gère quoi ? Comment ? Avec quels moyens humains et financiers ?**
- **Responsabilités de chaque niveau, concertation et coordination ? Quelles procédures?**

# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

## Les Etats Généraux du Water-Polo

Les 12 et 13 janvier 2008



## LES ACTEURS DU WP



[www.ffnatation.fr](http://www.ffnatation.fr)

Le Département water polo



# LES ACTEURS DU WATER-POLO

## Les statuts et missions



- **Statut actuel des Joueurs de WP**
- **Des situations et des rémunérations très disparates d'un club à l'autre (de « l'amateur » au « professionnel »)**
- **Des contrats de joueurs dont les contenus et les durées restent à « valider » ( via la Convention Collective Nationale du Sport).**
- **Pas de groupement de joueurs professionnels (type « syndicat ») et pas de Ligue Professionnelle.**

# LES ACTEURS DU WATER-POLO

## Les statuts et missions



- **Statut actuel des Entraîneurs de WP**
- **Des situations très disparates d'un club et d'une division à l'autre (de l'amateur au « professionnel »)**
- **Des contrats d'entraîneurs dont les contenus et les durées restent à « valider » ( via la Convention Collective Nationale du Sport).**
- **Pas de groupement des entraîneurs professionnels ( type « syndicat »)**

# LES ACTEURS DU WATER-POLO

## Les statuts et missions



- **Statut actuel des Dirigeants de WP**
- Des situations très disparates d'un club et d'une division à l'autre (de l'amateur au manager ou directeur sportif « professionnel »)
- Des contrats de Directeur Sportif dont les contenus et les durées restent à « valider » ( via la Convention Collective Nationale du Sport).
- Des clubs devenus des entreprises à gérer (comptabilité, DRH, manager, etc...) avec des masses salariales et des budgets de fonctionnement importants.

# LES ACTEURS DU WATER-POLO

## Les statuts et missions



- **Statut actuel des Officiels de WP (arbitres et juges)**
- **Des difficultés pour les clubs à répondre aux besoins (deux arbitres par équipe au niveau national)**
- **Une formation fédérale qui manque de candidats**
- **Une gestion en « flux tendu » de nos arbitres par la Sous commission de l'Arbitrage.**
- **Un besoin de délégués pour superviser les matches pour une évaluation de tous nos arbitres.**
- **Une absence de disponibilité des nos arbitres voir de nos officiels en semaine ( un frein à la professionnalisation)**

# LES ACTEURS DU WATER-POLO

## Les statuts et missions



- **Questions :**
- **Comment les exigences du très haut niveau international se déclinent-elles pour tous les acteurs ?**
- **Comment cela se traduit-il dans nos structures ? Du club à la FFN, du niveau départemental au plus haut niveau (labellisation ?)**
- **Comment chacun des acteurs peut-il améliorer ses compétences ?**
- **Quels moyens humains et financiers faut-il mettre en œuvre ?**

# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

## Etats Généraux du Water-Polo

12 et 13 janvier 2008



## La Convention Collective Nationale du Sport



**Annabelle KALICKY**, Responsable Juridique

**Tamara SOUPIRON**, Chargée du CFR



[www.ffnatation.fr](http://www.ffnatation.fr)



# La Convention Collective Nationale du Sport



- **Le Contexte Général de la CCNS**
- **Les Chapitres de la CCNS**
- **La mise en place de la CCNS au sein des structures**
- **Le Chapitre 12 : le Sport Professionnel**

# Le Contexte Général : La CCNS dans la « hiérarchie des normes » en droit du travail



**DROIT INTERNATIONAL  
ET COMMUNAUTAIRE**

**BLOC CONSTITUTIONNEL**

**PRINCIPES GÉNÉRAUX DU DROIT**

**BLOC LÉGISLATIF**

**BLOC RÉGLEMENTAIRE**

**BLOC CONTRACTUEL**

Convention et  
accord collectif de  
travail dont la  
**CCNS**

Convention et accord  
collectif d'entreprise  
et d'établissement

Convention collective de branche  
Accords d'entreprise, d'établissement et de groupe  
Règlement intérieur / Usages  
Contrat de travail

# Les Chapitres de la CCNS



- **Chapitre 1 : le Champ d'Application**
- **Chapitre 2 : Dialogue Social et Paritarisme**
- **Chapitre 3 : Liberté d'Opinion – Droit Syndical – Représentation des Salariés**
- **Chapitre 4 : Contrat de Travail (contrat intermittent)**
- **Chapitre 5 : Temps de Travail (modulation du temps de travail)**
- **Chapitre 6 : Principes Généraux de Prévention en matière d'Hygiène, de sécurité, de santé et conditions de travail**

# Les Chapitres de la CCNS



- **Chapitre 7 : Congés** (congés pour événements familiaux)
- **Chapitre 8 : Formation Professionnelle**
- **Chapitre 9 : Classifications et Rémunérations** (instauration d'un salaire minimum supérieur au SMIC)
- **Chapitre 10 : Prévoyance** (couverture sociale supplémentaire pour les salariés)
- **Chapitre 11 : Pluralités d'employeurs / Groupements d'employeurs** (mutualisation des moyens)
- **Chapitre 12 : Sport Professionnel**
- **Chapitre 13 : Compte Epargne Temps**

## La mise en place de la CCNS dans les structures : ce qu'il faudrait faire...



■ **Faire un état des lieux des pratiques dans la structure** (temps de travail, les salaires, les postes de travail, la qualification des salariés , les avantages acquis)

■ **Procéder à une éventuelle négociation** (dénonciation d'une CC déjà applicable, positionnement du salarié, avantages acquis)

■ **Mettre à jour les contrats de travail** (rédaction d'avenant ou d'un nouveau contrat de travail)

■ **Définir les nouvelles charges pour l'employeur** (affiliation au régime de prévoyance, mise en place de la prime d'ancienneté et congés spéciaux)

# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

## Etats Généraux du Water-Polo

12 et 13 janvier 2008



## Le chapitre 12



**Annabelle KALICKY**, Responsable Juridique

**Tamara SOUPIRON**, Chargée du CFR



[www.ffnatation.fr](http://www.ffnatation.fr)



## **La CCNS et la reconnaissance d'un statut social pour les joueurs et les entraîneurs : Préambule**



**■ Un sportif peut être considéré comme amateur sur le plan sportif et être professionnel d'un point de vue social**

**■ La professionnalisation des acteurs d'un sport est une étape incontournable dans la professionnalisation d'une discipline**

## Le Chapitre 12 : Champ d'application



### ■ Les structures concernées :

**« Les entreprises (sociétés ou associations) ayant pour objet la participation à des compétitions et courses sportives et qui emploient des salariés pour exercer, à titre exclusif ou principal, leur activité en vue de ces compétitions »**

# Le Chapitre 12 : Champ d'application



## ■ Les sportifs concernés

*Toute personne qui met « contre rémunération, ses compétences, son potentiel physique et ses acquis techniques et tactiques, le temps de préparer et de réaliser une performance sportive dans le cadre d'une compétition ou d'un spectacle sportif de façon régulière ou occasionnelle, ainsi que, accessoirement, les activités de représentation qui en découlent ».*

## ■ Les entraîneurs concernés

**Il s'agit de toute personne qui encadre au moins un sportif concerné par le chapitre 12 ci-dessus défini.**

# Le Chapitre 12 :

## Le contrat de travail applicable



- **Le CDD d'usage prévu à l'article L122-1 et D121-2 du code du travail**
- **Ce contrat doit être correspondre au moins à un mi-temps**
- **Le terme du contrat doit correspondre avec le terme d'une saison sportive**
- **Sa durée ne peut pas être supérieure à 5 saisons sportives (renouvellement tacite inclus)**
- **Le montant de la rémunération et des éventuelles primes doit être spécifié en montant brut**
- **Le contrat de travail assure une protection sociale au salarié (Sécurité sociale, Retraite, prévoyance)**

# Le Chapitre 12 :

## Le temps de travail



■ Est principalement considéré comme du temps de travail

■ pour les sportifs et les entraîneurs :

■ les compétitions, entraînements

■ la participation aux actions promotionnelles

■ pour les sportifs

■ Les séances d'entretien de la forme physique et rencontres avec l'équipe médicale

■ pour les entraîneurs

■ les préparations des entraînements et compétitions

■ les réunions internes

■ les rencontres avec les médias

# Le Chapitre 12 :

## Le Repos et les Congés Payés



### ■ Le Repos

- 11 heures entre 2 jours de travail (9 en cas de déplacement)
- 35 heures hebdomadaires

### ■ Les Congés Payés

- 3 jours ouvrables par mois pour les sportifs (sans excéder 36 jours par an)
  - 19 jours consécutifs entre le 1<sup>er</sup> mai et le 31 octobre
  - 5 jours consécutifs en fin d'année comprenant au moins le 25 décembre ou le 1<sup>er</sup> janvier
  - le solde est réparti en accord avec l'employeur
- 2.5 jours ouvrables par mois pour les entraîneurs (sans excéder 30 jours)

# Le Chapitre 12 : La Rémunération



- Pour les sportifs à plein temps, la rémunération mensuelle minimum hors avantage est de **1313,54 €** soit 15 762,50€ brut par an.
- Pour les entraîneurs qualifiés de cadres, 4 classes, : la classe la plus basse est égale au SMC +20% soit 1513,20€ brut par mois.
- La rémunération doit être effectuée au plus tard le 5<sup>ème</sup> jour après l'échéance du mois et à 30 jours d'intervalle au plus.



## **Le Chapitre 12 : La Formation Professionnelle**

- Les salariés soumis au chapitre 12 demeurent soumis aux dispositions du chapitre 8 sur la formation professionnelle.**
- Les employeurs doivent prévoir des plans de formation répondant aux besoins des sportifs et des entraîneurs notamment en vue de leur reconversion (article 12.8.1)**

# Le Chapitre 12 : La Prévoyance



- **Le chapitre 12 institue un régime de Prévoyance spécifique pour les personnes dépendantes de ce chapitre**
- **Aucun organisme n'a été désigné, il appartient à chaque employeur de garantir les indemnités prévues par ce chapitre. Une structure ne peut pas être son propre assureur.**
- **L'association PS Pros propose une solution juridiquement sécurisée et économiquement avantageuse (AXA et Generali propose des contrats remplissant les obligations imposées par la CCNS)**

# Le Chapitre 12 : La Prévoyance



## ■ Les obligations

- **Maintien du salaire en cas de maladie ou accident du travail**
- **versement d'un capital décès au moins égal à 300% du salaire annuel de référence**
- **indemnisation en cas d'invalidité**

## ■ Exemple en cas de décès d'un sportif

- **le club a cotisé auprès d'un organisme de prévoyance : l'organisme prend en charge le versement du capital**
- **le club ayant pris le risque de ne pas s'affilier auprès d'un organisme de prévoyance : il prend en charge le versement du capital. Cette somme est soumise à cotisations sociales.**



**Merci de votre attention**

**Pour toutes questions sur la Convention  
Collective Nationale du Sport :**

**Département Juridique & CFR**

**Annabelle KALICKY & Tamara SOUPIRON**

**01 40 31 40 10 ou 01 40 31 40 05**

**[juridique@ffnatation.fr](mailto:juridique@ffnatation.fr) ou [cfr@ffnatation.fr](mailto:cfr@ffnatation.fr)**

**[www.ffnatation.fr](http://www.ffnatation.fr) , rubrique CFR**

# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

## Les Etats Généraux du Water-Polo

Les 12 et 13 janvier 2008



## LA FORMATION EN WP



[www.ffnatation.fr](http://www.ffnatation.fr)

Le Département water-polo



# LA FORMATION EN WP



- **La Formation actuelle des Joueurs de WP**
- **Des situations très disparates d'un club à l'autre (du « compagnonnage amateur » au cadre « professionnel »)**
- **Une formation propre à chaque club ( voir une certaine « culture » régionale)**
- **Une absence de document « commun » et de références (en français) jusqu'à la création du DVD de Philippe Vial.**
- **L'influence des cadres étrangers des clubs dans la formation de nos cadres et de nos joueurs (Stamenic, Malara, etc...)**

# LA FORMATION EN WP



## La Formation actuelle des Entraîneurs de WP

- Des situations très disparates d'un club à l'autre (du « compagnonnage » au cadre « professionnel »)
- Des cadres issus du terrain et du Beesan /BE2 (MJS)
- Une absence de documentation « commune » et de référence (en français). Pas de cadre FFN dédié WP
- L'influence des cadres étrangers dans la formation des cadres assistants de leur club (Stamenic, Kovacevic à Marseille, Malara à Nice, etc...) malheureusement pas capitalisée.
- Mise en place de la Filière Fédérale en 2007

# LA FORMATION EN WP



## La Formation actuelle des Dirigeants du WP

- Pratiquement inexistante (sauf initiative locale des ERFAN et des CROSF)
- Le passage d'une gestion associative de club à petit budget vers des structures « professionnelles » à gros budget n'est pas évidente pour tout le monde...
- Un manque de dirigeants disponibles et aux compétences diversifiées (comptabilité, DRH, gestion, logistique, etc...)

# LA FORMATION EN WP



## La Formation actuelle des Officiels de WP

- Rôle des ERFAN dans les régions et des responsables de formation
- Formation initiale et continue pilotée par la sous commission de l'arbitrage et de la DTN (Christian Fargeas)
- Malgré tout un manque d'arbitres et de délégués disponibles (nombre insuffisant au regard du nombre de matches gérés)
- Crise des vocations

# LA FORMATION EN WP



## Questions :

- Qu'est ce qu'une « bonne formation de base » pour un joueur de WP ?
- Quel cursus de formation et quelles compétences les entraîneurs des clubs français doivent ils posséder ? Cahier des charges par niveau de pratique, labellisation?
- Dirigeants ou/et Gestionnaires ? Pour quelle formation? Où se former ?
- Le niveau des acteurs du WP est-il « inter dépendant »? Quelles formations pour quelles compétences ?

# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

## Les Etats Généraux du Water-Polo

Les 12 et 13 janvier 2008



## COMMUNICATION ET ORGANISATION EN WP



[www.ffnatation.fr](http://www.ffnatation.fr)

Le Département water polo



# COMMUNICATION ET MARKETING EN WP



- **La situation actuelle**
- **Un site internet FFN avec une rubrique WP (résultats - arbitres) mais sous-utilisée (par manque de moyens humains pour mettre en ligne les dossiers et les infos). Développement d'un logiciel WP.**
- **Un Service Communication à la FFN (journaliste, photographe) et une revue FFN mais pour toutes les disciplines. Pas de personne dédiée spécialiste de WP. Pas de dossier de presse « systématique » pour les différentes organisations.**
- **Une Commission « Communication et Marketing » (avec Marc Crousillat comme membre).**

# LES ORGANISATIONS EN WP



- **La situation actuelle**
- Une commission fédérale chargée de toutes les organisations (Président : René Geffray). Pas de membre permanent de sensibilité WP.
- Des conventions d'organisation à adapter pour le WP mais difficulté actuelle de mise en œuvre .
- Pas de document propre à chaque niveau de pratique (labellisation de nos compétitions de WP) de l'Elite à la N2 , phases finales compris.
- Pas ou peu de promotion autour de notre activité et un déficit de candidatures (niveau international et national)

# LE WATER-POLO POUR TOUS



- **La situation actuelle**
- **L'activité estivale n'existe pas en France .**
- **Possibilité inexploitée du « Beach Polo » et du WP loisir (via les collectivités, les centres de vacances, ..)**
- **Incapacité organisationnelle (moyens humains et financiers) à développer ces secteurs**
- **Manque de cadres compétents et disponibles**
- **Adéquation du matériel pour le loisir (terrain gonflable , modulable et mobile) à améliorer.**

# LE WATER-POLO : DU CLUB A LA FFN



- **La situation actuelle**
- **Le WP n'est pas présent partout sur le territoire (250 clubs sur 1260) pour 12 à 15000 licenciés « pratiquants » sur 260000 licenciés**
- **Les Comités Départementaux et Régionaux ne sont pas tous dotés de « référents » WP pour faciliter son développement (élus comme techniciens)**
- **Le WP est très (trop) peu représenté dans les instances électives de la FFN.**
- **Tendance à un certain « repli sur soi » localement qui nous coupe de la réalité fédérale institutionnelle.**

# LE WATER-POLO : DU CLUB A LA FFN



- **Questions :**

- **Comment le WP peut-il mieux se faire connaître en interne et à l'externe ?**
- **Comment mettre en valeur le « produit WP » pour d'éventuels partenaires financiers et télévisuels ?**
- **Quels sont les rôles, responsabilités et missions de chacune des parties prenantes dans la communication et le marketing ? Qui fait quoi ? Avec qui ? Comment ? Quand? Avec quels moyens ?**
- **Rôle des résultats (clubs et EN) dans ce processus ?**
- **Qui sont ou doivent être les représentants et les interlocuteurs du WP au sein des différentes institutions ?**

# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

## Etats Généraux du Water-Polo

12 et 13 janvier 2008



## COMMUNIQUER ENSEMBLE : LE CENTRE FEDERAL DE RESSOURCES



[www.ffnatation.fr](http://www.ffnatation.fr)

Tamara SOUPIRON, Chargée du Centre Fédéral de Ressources



# Les Origines du Centre Fédéral de Ressources



## ■ Les travaux du Congrès d'Orléans:

■ Nécessité d'assister et d'accompagner au mieux les Clubs et les Comités

■ Un interlocuteur pour l'ensemble des structures : le guichet unique

## ■ Octobre 2005 : concrétisation du projet

■ Recrutement de personnel

■ Lancement de la partie internet et de l'assistance téléphonique

■ Le CFR est opérationnel

# Le Centre Fédéral de Ressources



■ **Mutualiser, Aider, Accompagner... Tel est l'esprit du CFR**

■ **Les Missions du CFR**

■ **Veille juridique et Réglementaire**

■ **Aide et Accompagnement des Comités et des Clubs dans leur gestion administrative et juridique**

■ **Création d'outils d'accompagnement**

■ **Mise en place de journée de formations sur différents thèmes**

■ **Développer un réseau entre les clubs, les Comités et la FFN**

# Les missions du CFR



## ■ La veille juridique et réglementaire

- être à l'écoute des évolutions législatives et sociétales ayant des incidences pour le mouvement associatif (droit associatif, droit du travail..)

- jouer un rôle d'informations de ces évolutions par la rédaction de « news », du « FFN Direct » et la création d'outils d'accompagnement aidant à une meilleure compréhension

## ■ L'aide et l'accompagnement des structures

- assistance par téléphone et par écrit sur toutes les interrogations des clubs

- le CFR doit savoir répondre à toutes les interrogations ou rediriger les personnes vers le bon interlocuteur.

# Les missions du CFR



## ■ La création d'Outils d'accompagnement

- La rédaction de fiches pratiques téléchargeables depuis le site internet

- la mise en place d'une Foire Aux Questions

## ■ Mise en place de journées d'informations

- 5 sur la CCNS ont déjà eu lieu en collaboration avec les régions dont 2 a l'initiative de la FFN

- D'autres thèmes peuvent donner lieu à la mise en place de ces journées (Vie associative, Responsabilités & Assurances)

# Les missions du CFR



■ **Développer un réseau entre les clubs, les Comités et la FFN**

■ **Un réseau CCNS s'est créé à l'issue des différentes journées d'informations où un échange sur les différentes interrogations liées à la CCNS a lieu**

■ **un réseau CFR est en train de se mettre en place. L'objectif étant de permettre à chaque structure qui le souhaite de recevoir directement les news du CFR et d'être averti des différentes mises en ligne de fiches.**

# Conclusion



■ Le Centre Fédéral de Ressources tente de répondre au mieux aux préoccupations de ceux qui composent la Natation Française

■ Le Centre Fédéral de Ressources recense les bonnes pratiques et doit faire partager les expériences locales à l'ensemble du mouvement associatif



**Merci de votre attention**

**Pour toutes questions sur les questions  
administratives et juridiques d'une structure :**

**Centre Fédéral de Ressources**

**Tamara SOUPIRON**

**01 40 31 40 05**

**[cfr@ffnatation.fr](mailto:cfr@ffnatation.fr)**

**[www.ffnatation.fr](http://www.ffnatation.fr) , rubrique **CFR****

# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

## Etats Généraux du Water-Polo

Paris  
12 et 13 Janvier 2008



## Synthèse des ateliers



[www.ffnatation.fr](http://www.ffnatation.fr)



# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

***Dynamique de  
Performance***

***Synthèse***



***L'organisation  
Internationale***



[www.ffnatation.fr](http://www.ffnatation.fr)



# L'organisation Internationale

## Constats



- Manque de structures permanentes d'entraînement et de moyens financiers et humains
- Manque d'encadrement des sélections nationales
- Chevauchement permanent des calendriers nationaux et internationaux
- Insuffisance du temps d'entraînement, de préparation offert aux sélectionné(e)s en Equipe de France

# L'organisation Internationale



## Objectifs

- Augmenter les moyens financiers et humains dans le cadre de la préparation des équipes nationales
- Négociation, concertation et réflexion entre les acteurs du Water-Polo (entraîneurs, dirigeants) (calendriers, mise à disposition)
- Améliorer le maillage territorial pour la détection des joueurs de haut niveau (potentiels)
- Améliorer la formation des éducateurs, entraîneurs au service des joueurs sélectionnables en équipe de France

# L'organisation Internationale

## Actions



- **Professionnalisation des joueurs sélectionnables en équipe de France Messieurs et semi-professionnalisation chez les Dames**  
Programmation concentrée des stages nationaux des différents collectifs
- **Organiser une concertation réelle entre les entraîneurs de clubs et les entraîneurs nationaux (planification, préparation, etc...)**
- **Mise en place d'un cahier des charges des clubs Elite et Nationale 1 Dames avec clause de mise à disposition des joueurs (ses) sélectionné(e)s en Equipe de France...**
- **Réduction progressive du nombre de joueurs non sélectionnables et responsabilisation dans le jeu des potentiels nationaux**

# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

*Dynamique de  
Performance*

*Synthèse*



*L'organisation  
Nationale*



[www.ffnatation.fr](http://www.ffnatation.fr)



# L'organisation Nationale

## Constats



- **Insuffisance des moyens humains au niveau de la DTN (11 cadres) pour développer l'activité**  
**Représentativité insuffisante du Water-Polo dans les instances départementales et régionales**
- **Difficultés liées à la répartition géographique des clubs sur le territoire français (coût des déplacements...)**
- **Problèmes liés aux infrastructures sportives (mise à disposition des bassins, dimension...)**
- **Incohérence des calendriers : chevauchement des calendriers internationaux et nationaux, reports des matchs trop nombreux, fin de championnat trop éloignée des échéances internationales**

# L'organisation Nationale

## Objectifs



- Mutualisation des idées, concertation entre les clubs et la FFN (calendrier...)
- Imposer un cahier des charges par compétition et niveau de championnat (bassin, agencement...), dont celui déterminant pour l'accès au haut niveau (Elite)
- Redéfinition des championnats d'un point de vue territorial et calendaire (dates fixes et non reportées et volume de matchs à redéfinir selon les niveaux)  
Plus de rigueur et de lisibilité dans le suivi des championnats
- Augmenter les moyens humains au niveau des régions (commissions)



# L'organisation Nationale

## Actions



- Structuration des clubs (Ligue?) : constitution d'un groupe d'experts en relation avec la DTN par thèmes de compétence
- Redéfinition des catégories d'âge au regard des exigences des instances internationales
- Refonte des championnats (stabilité des calendriers) et du découpage géographique (jeunes)
- Augmenter l'encadrement technique du Water-Polo français



# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

*Dynamique de  
Performance*

*Synthèse*



*Les acteurs  
du Water-Polo*



## Les acteurs du Water-Polo



### Constats

#### Sportifs et Entraîneurs au regard de la CCNS

- Manque de valorisation des joueurs. Aucun contrat avec les partenaires de la fédération (EDF...)
- Interrogation sur le chapitre 12 et le terme du CDD d'usage. Inadéquation entre la saison fédérale et celle du water-polo pour la signature des contrats professionnels
- Interrogation sur le chapitre 12 et le temps de travail (différenciation entre sportif professionnel et entraîneurs-joueurs).

#### Juges et Arbitres

- Loi du 23 octobre 2006 : « les arbitres et juges bénéficient de la protection pénale spécifique accordée aux personnes chargées d'une mission de service public »

## *Les acteurs du Water-Polo*



## Objectifs

### Sportifs et Entraîneurs au regard de la CCNS

- **Accompagner les clubs dans l'application de la CCNS**
- **Faire entendre les spécificités des activités liées au water-polo dans les négociations sociales auprès des représentants des partenaires sociaux. Valorisation de nos joueurs et joueuses.**
- **La CCNS support de la professionnalisation sociale des acteurs du water-polo**

### Juges et Arbitres



## Les acteurs du Water-Polo

### Actions



### Sportifs et Entraîneurs au regard de la CCNS

- Renforcer les actions du département juridique et du CFR (création d'un tableau synthétique à partir des interrogations des clubs)
- Participer activement aux travaux des partenaires sociaux
- Instauration de représentants employeurs et salariés du water-polo dépendant du chapitre 12

### Juges et Arbitres



# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

*Dynamique de  
Formation*

*Synthèse*



*La Formation des acteurs du  
Water-Polo*



# La Formation des acteurs du Water-Polo



## Constats

- Formation du joueur international insuffisante au regard des exigences du très haut niveau (préparation physique et technique)
- Manque de formations coordonnées des entraîneurs
- Absence de mutualisation des expériences
- La création des pôles Espoirs et France entraîne un besoin de coordination pour la formation du joueur

# La Formation des acteurs du Water-Polo

## Constats : officiels



- Remise en place de l'examen d'arbitre fédéral de Water-Polo
- Création des référentiels de formation initiale des officiels de Water-Polo
- Manque de communication autour des actions menées par la Sous-commission des arbitres
- Pas ou peu de déclinaisons autour de la fonction d'officiel dans les différents niveaux de pratique (UNSS jusqu'à FFN)

# La Formation des acteurs du Water-Polo



## Objectifs

- **Officiels : prise en compte de la fonction de jeune officiel**

# La Formation des acteurs du Water-Polo



## Actions

- **Création d'un groupe d'experts pour les équipes nationales et l'Elite**
- **Systematisation de l'utilisation des ERFAN pour toutes les formations**
- **Utilisation d'un référentiel commun pour la formation des officiels dans toutes les régions**
- **Mutualisation et recherche de moyens supplémentaires pour la formation de tous les acteurs**

# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

*Dynamique de Service  
et de **Cohésion***

*Synthèse*



*Le Water-Polo de demain*



[www.ffnatation.fr](http://www.ffnatation.fr)



# *Le Water-Polo de demain*

## Constats



- **Manque de communication sur le Water-Polo**
- **Difficultés de trouver des partenariats**
- **Informations spécifiques « Water-Polo » pas assez nombreuses (news..)**
- **Méconnaissance du CFR par les clubs de Water-Polo**

# *Le Water-Polo de demain*

## Objectifs



- **Rénovation du site internet**
- **Intégrer la dynamique du CNOSF**
- **Faire valoir les aspects Nager Forme Santé et milieu naturel du Water-Polo**
- **Le CFR doit être une nouvelle réalité pour les clubs**

# *Le Water-Polo de demain*

## Actions



- **Présence accrue des news communiquées par les clubs,  
Présence du Water-Polo dans le magazine du CNOSF ....**
- **Création d'un groupe d'experts « Communication » Water-Polo**
- **Mise en scène des matchs en terme de spectacle**
- **Une piscine = un poster des équipes de France A**

Etats Généraux du Water-Polo – Paris  
samedi 12 et dimanche 13 Janvier 2008

## Discours de conclusion

**du Secrétaire Général de la Fédération Française de Natation :**  
**Monsieur Dominique BAHON**

Je dois excuser notre président Francis LUYCE. Après avoir ouvert notre réunion, il a participé à la Commission Natation Course hier après-midi et est retenu aujourd'hui à Dunkerque pour des raisons professionnelles. Il m'a par conséquent chargé de clôturer ces états généraux.

Il convient d'abord de saluer la très forte participation des clubs à ce regroupement voulu par le Président et cela fait déjà un succès incontestable. Seuls 8 clubs, pour des raisons diverses, n'ont pas effectué le déplacement. Il m'a été donné de constater qu'il existe une grande richesse dans les clubs de Water Polo, des dirigeants motivés et une culture indéniable de la discipline. Cela n'est donc pas compatible avec le niveau constaté de ce sport.

Une très grande majorité est venue non pas pour refaire l'histoire mais avec l'espoir de construire. Ne les décevons pas. Certes les expériences locales ont été évoquées et montrent une grande disparité et une certaine distanciation des modalités de pratiques au sein des clubs. Faut-il pour autant engager la révolution pour redonner ses lettres au Water Polo français ? Cela n'apparaît pas de façon explicite dans les propos des uns et des autres, la prise de conscience collective et le retour de la confiance à tous les niveaux peuvent ouvrir la voie vers 2012 puis 2016. Les idées existent, des propositions ont été émises et relèvent sans équivoque des quatre dynamiques fédérales.

L'unanimité s'est exprimée pour dire que le renouveau de la discipline repose sur les équipes nationales. Que disait-on sur la volonté des clubs d'accompagner la sélection ? Vous avez répondu clairement en souhaitant une meilleure mise à disposition des joueurs au sein de l'équipe nationale et voir les jeunes Français prendre la place des non-sélectionnables dans le championnat hexagonal. Vous avez dit que la présence de ces derniers doit être un plus pour aguerrir nos jeunes et non un apport systématique pour d'autres raisons. Le recours aux experts juridiques sur cet objet peut s'effacer, si tous, sans exception, confirment dans les actes ce qui a été exprimé ici ou ailleurs.

# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

Vous réclamez un cahier des charges pour participer aux championnats nationaux ; La réflexion en cours sur la mise en œuvre progressive de la labellisation des clubs sur la durée de la prochaine olympiade va dans le même sens. J'ai entendu votre demande de participer en amont à l'établissement du calendrier. Dans le cadre des procédures de fonctionnement fédéral, il est clair que la politique sportive est du ressort statutaire de l'Assemblée mais je ne doute pas que la clairvoyance des délégués, des dirigeants fédéraux et du Directeur Technique National fera que des modalités pratiques peuvent être recherchées dans le respect du rôle et des prérogatives de chacun.

J'ai pris note que le statut des joueurs et des entraîneurs ne pose plus de question depuis l'extension du chapitre 12 de la Convention Collective Nationale du Sport. Le Droit Social français s'applique ainsi dans toutes ses dispositions assurant un déroulement de carrière à ceux-ci et un début de garantie à l'employeur face à de possibles erreurs juridiques. Vous avez été attentifs à l'exposé des nouvelles règles conventionnelles régissant les relations employeurs-salariés et ceci confirme la pratique professionnelle des sportifs. Il ne s'est pas dégagé, en revanche, une volonté majoritaire, même si cela a été évoqué parfois avec inexactitude, d'une création de la Ligue. Cela ne veut pas dire que la question est close mais qu'il convient le cas échéant d'instaurer une réflexion adaptée pour exprimer la capacité de ce sport à s'organiser et agir professionnellement, sachant que la délégation de Service Public appartient à la Fédération.

Je pense avec force que toutes les propositions émises sur chaque thème discuté trouvent leur place dans le projet de réactualisation du Plan de Développement Fédéral, dont j'ai la conviction qu'il a été découvert par beaucoup d'entre vous lors de sa présentation hier matin. Cependant, j'entends, en accord avec le Directeur Technique National, la demande de rencontres pérennes entre l'encadrement technique fédéral et les entraîneurs de clubs, ainsi que la réalisation de liaisons entre les pôles de formation. Beaucoup de sujets évoqués trouvent une solution dans la dynamique de service, la dynamique de formation et la dynamique de cohésion. Je pense au Centre Fédéral de Ressources, aux Ecoles Régionales de Formation aux Activités de la Natation (ERFAN) et à la mutualisation des moyens. La politique tarifaire des licences, les indemnités de formation en cas de mutations sont incluses dans la réflexion sur la licence pour laquelle l'Assemblée aura à se prononcer.

[www.ffnatation.fr](http://www.ffnatation.fr)

# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

Que manque-t-il donc pour réaliser les objectifs communs entre vous et la Fédération ? Certainement peu de choses et notamment la décision d'arrêter le « bricolage » constaté pour adapter les programmes à des considérations particulières et individualistes. L'état d'esprit manifesté ici ne doit pas s'éteindre mais se poursuivre au-delà de cette salle. Vous avez indiqué, à juste titre, que les rassemblements précédents n'avaient pas été suivi d'effets. Cela était aussi le cas des deux premiers congrès fédéraux. Pour éviter cet inconvénient, il importe, comme cela vient d'être fait après le Congrès de Saint-Malo, et pour lequel je vous incite à consulter les nombreux dossiers figurant sur le Site de la FFN, de constituer un groupe de suivi, d'experts qui s'assurera de la mise en œuvre des modalités envisagées et de permettre ainsi à la commission fédérale de jouer son rôle de propositions de politique sportive auprès des instances décisionnelles. Ce groupe d'experts se divise en 3 groupes :

- un groupe en charge du haut niveau et la mise en place des équipes nationales,
- un groupe en ce qui concerne l'évolution du championnat de France et la formation des jeunes,
- puis un groupe attaché aux modalités de fonctionnement de la commission, la communication et la circulation des informations.

Afin d'appliquer les futures propositions dès la prochaine saison en tenant compte de la vie institutionnelle, vous avez donné votre confiance à l'autorité compétente pour constituer, dans les plus brefs délais, ces groupes en fonction des compétences et du rôle de chacun des acteurs impliqués.

Au niveau de la gouvernance de la discipline, certains ont eu des mots très forts pour constater les limites de la concertation et reconnaissant le « gouvernement fédéral » auquel chacun doit s'adapter. A une très grande majorité, vous avez d'ailleurs affirmé qu'il n'existait pas de divergence avec la Fédération. Il est également indispensable à mon avis de réactiver la gouvernance du Water-Polo au sein des Comités Régionaux à travers les Commissions Régionales de Water-Polo et d'une équipe technique sur le secteur géographique sans oublier l'outil de formation de l'ERFAN et les Organismes Paritaires Collecteurs Agréés. Dans une semaine, dans cette salle, les Présidents régionaux discuteront des modalités de mise en œuvre du Plan de développement dans les régions et des moyens à dégager. Le résultat de vos débats sera évoqué dans le cadre de la réflexion sur les orientations des programmes sportifs.

Le succès est envisageable mais ne créons pas de querelles là où il n'y en a pas. Assurons ensemble la mise en œuvre du travail effectué ici en harmonie constante en constituant de véritables « commandos » à tous les niveaux de tous les acteurs ; Nos objectifs sont identiques. Solidarité, cohérence, volonté et état d'esprit sont pour moi les maîtres mots pour gagner notre pari de participer, hommes et femmes, aux jeux de 2012 et de 2016.

[www.ffnatation.fr](http://www.ffnatation.fr)

# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

Je vous remercie tous, au nom du Président, de votre participation active. J'ai fait la connaissance de certains d'entre vous depuis hier. Je peux en outre dire que, licencié depuis 1955, le Water Polo était ma discipline principale, joueur, entraîneur et arbitre, certes à une époque ancienne et différente de l'actuelle et seulement au niveau régional. Je me suis impliqué plus que prévu dans les débats comme représentant de l'exécutif et cela a été un immense plaisir de me replonger dans votre secteur. J'espère que cela se renouvellera. Je serais avec Claude FAUQUET et Louis Frédéric DOYEZ le relais de cette Assemblée à l'occasion du Bureau exécutif du vendredi 8 et samedi 9 février 2008 en amont du Comité Directeur du vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 février 2008.

Merci pour votre présence et votre participation.

Maintenant tous au travail !!!

Dominique BAHON

[www.ffnatation.fr](http://www.ffnatation.fr)